



Département de l'économie, de
l'innovation et du sport

Service de l'éducation physique
et du sport

Les Assises du sport vaudois

Service cantonal du sport (SEPS) : missions, structure et moyens



Nicolas Imhof
Service de l'éducation physique et du sport

Parlement cantonal, salle du Grand Conseil
Vendredi 26 novembre 2021

Présentation du SEPS

A chaque service cantonal du sport :

- sa loi sur le sport
- ses missions
- son organisation
- ses moyens
- son rattachement départemental (Vaud = DEIS)

Seules 2 missions fédérales => politique sportive différente dans chaque canton !

Présentation du SEPS

Etat de Vaud = ~ 35 services et secrétariats généraux

→ SEPS : créé en 1971, promu au rang de service en 1991

→ Environ 20 équivalents temps plein

→ Environ 8,5 millions de budget / an

Présentation du SEPS

Secteurs d'activité

- Sport scolaire
- Jeunesse+Sport
- Sport international
- Sport populaire et associatif
- Infrastructures sportives
- Dossiers sportifs transversaux
- Administration du service

Présentation du SEPS

Principales missions (1)

- Superviser et animer le sport à l'école (rythmique, obligatoire, postobligatoire, écoles professionnelles, sport scolaire facultatif, sport-études, etc.)
- Former des entraîneurs et moniteurs : organiser le mouvement Jeunesse+Sport dans le canton (plus de 100 cours par année de 1 à 6 jours pour plus de 3000 participants)
- Sport populaire et associatif : soutenir les efforts des communes, des associations cantonales (39) et des clubs (1140)

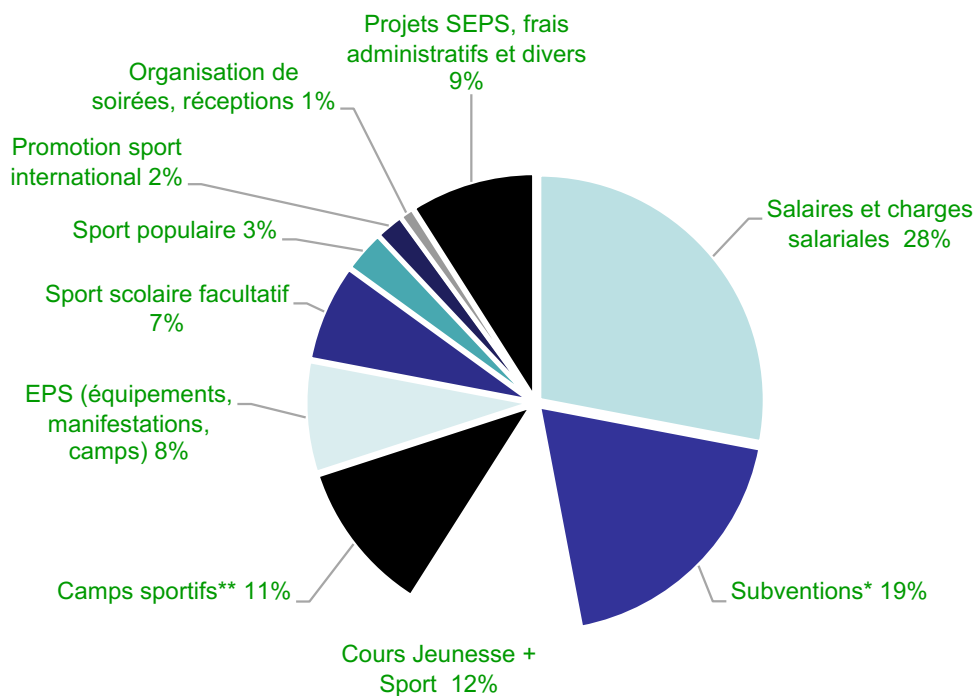
Présentation du SEPS

Principales missions (2)

- Sport international : faire venir des fédérations, des manifestations et des congrès
- Infrastructures sportives : émettre les directives de construction et en contrôler le respect, subventionner les infrastructures sportives d'importance au minimum régionale
- Dossiers transversaux : promotion du sport-santé, du fair-play, mixité et sport, développement durable dans le sport, lutte contre les abus, etc.
- Collaboration quotidienne avec le Fonds du sport vaudois (LoRo), qui redistribue env. 9 millions de francs par année
- Nombreuses collaborations internes/externes à l'Etat + représentations dans des organes officiels (CF, CA, etc.)

Présentation du SEPS

Répartition du budget annuel du SEPS



Certains pourcentages sont susceptibles de fortement changer d'une année à l'autre

**Les subsides versés aux communes (SSF, camps scolaires, équipements des salles, etc.) ne sont pas intégrés dans cette rubrique, mais ventilés dans les autres*

***Somme « neutre » que le SEPS reçoit et redistribue directement au bénéficiaire final*

Présentation du SEPS

Ce que le SEPS finance ou subventionne

- Le sport scolaire facultatif dans les établissements scolaires
- L'achat et le renouvellement du petit matériel d'EPS dans les salles de sport des écoles
- Aide à l'installation du siège de fédérations sportives internationales
- Subventions aux congrès et manifestations sportives internationales

Présentation du SEPS

Ce que le SEPS finance ou subventionne

- Subventions à la construction/rénovation d'infrastructures sportives d'importance régionale
- Subventions aux associations cantonales qui ont une structure sport-étude dans la scolarité obligatoire
- Subventions aux camps sportifs scolaires (fr. 2,20 / enfant / jour)

Présentation du SEPS

Partage des rôles

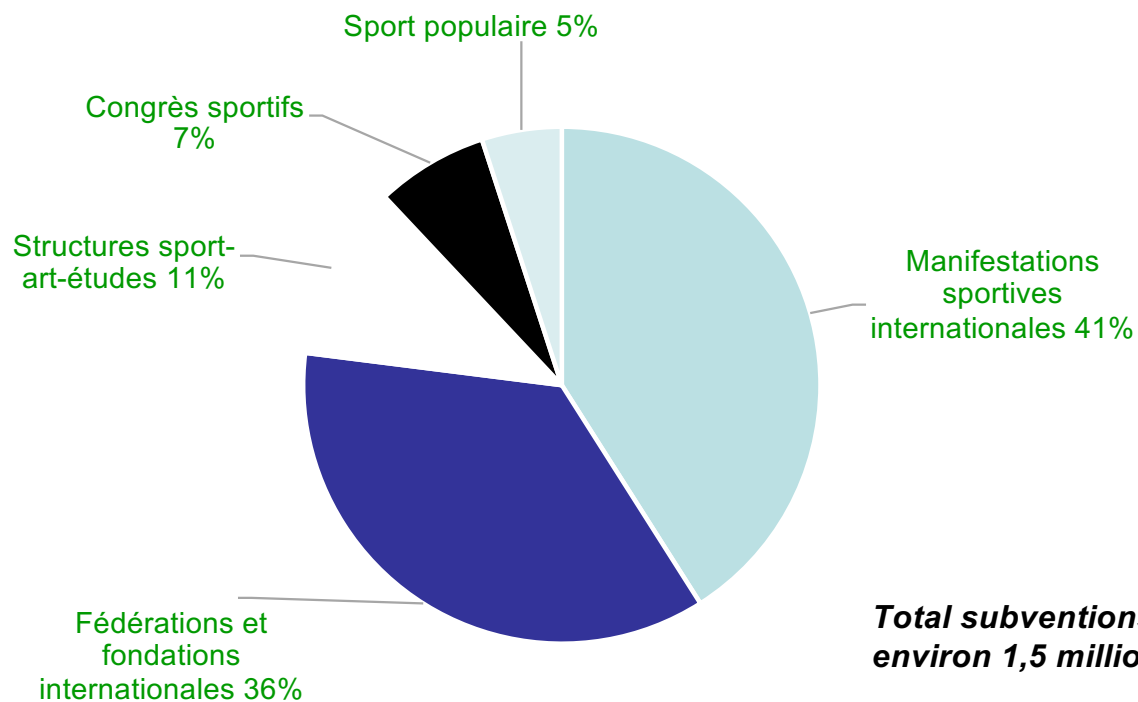
SEPS et Fonds du sport vaudois se coordonnent.

→ Le SEPS ne subventionne pas :

- Les infrastructures sportives (hormis régionales)
- Les sportifs d'élite
- Les clubs de l'élite
- Les clubs populaires
- Les manifestations sportives (hormis internationales)

Présentation du SEPS

Répartition des subventions par rapport au type de bénéficiaire



Les subsides versés aux communes (SSF, camps scolaires, équipements des salles, etc.) ne sont pas intégrés dans ce graphique

Ces pourcentages peuvent «relativement fortement» évoluer d'une année à l'autre

**Total subventions annuelles :
environ 1,5 million**

Présentation du SEPS

Nouveaux moyens financiers pour le sport vaudois (2022) :

- «3^e organe LoRo du Conseil d'Etat»
- Alimenté par les bénéfices annuels de la Loterie romande
- Complémentaire aux budgets du SEPS et de la FFSV
- **Entre 4 et 5 millions de francs / an de + pour le sport vaudois**
- Compétence d'octroi : le Conseil d'Etat

Présentation du SEPS

Enjeux et défis (1)

- Répondre aux demandes du terrain pour parvenir à organiser suffisamment de cours J+S
- Parvenir à faire respecter les lois fédérale et cantonale en matière de quantité d'EPS hebdomadaire (3h / semaine)
- Parvenir à continuer à accueillir de grandes manifestations

Présentation du SEPS

Enjeux et défis (2)

- Comment soutenir efficacement les clubs et les acteurs (communes notamment) qui promeuvent le sport-santé, le sport pour tous, y compris la pratique sportive en-dehors de toute structure associative
- Comment soutenir le sport pour personnes en situation de handicap ?
- Répondre à des problématiques émergentes : promotion du sport féminin, lutte contre les abus et dérives, développement durable dans le sport, promotion du fair-play, etc
- Etre plus efficaces dans la coordination (harmonisation ?) intercantonale. Vœu pieux ?